Contribution du CEPS à la campagne pour l'élection du Président de la République

Sous la coordination de Olivier PETROS et de Iamvi TOTSI

Et le concours de Francis MASSE et de Maxime MAURY

CEPS
Centre d'Étude et de Prospective Stratégique

Préface

Un quinquennat sans précédent se conclut, marqué par la pandémie la plus intense et la plus longue de l'époque moderne. Depuis maintenant 2 ans, la société française a vu son quotidien transformé par la nécessité de lutter contre un virus menaçant la santé des Français et l'équilibre du système public hospitalier.

Pendant que la communauté scientifique s'affairait à définir les contours du Covid-19 et à nous fournir les moyens de lutter contre la maladie, nous avons été collectivement confrontés à une séquence marquée par de nombreuses restrictions et par la peur du lendemain. La défiance à l'égard de l'ensemble des discours institutionnels, déjà installée dans de larges franges de la société depuis de nombreuses années, s'est immiscée dans tous les interstices du corps social, confortée par le désarroi et l'incompréhension des décisions politiques prises depuis mars 2020 au nom de la contention de l'épidémie.

Dans le même temps, deux ans de marche au ralenti de l'économie nationale ont forcé l'Etat à prendre des mesures proprement exceptionnelles pour maintenir les entreprises et les travailleurs à flot : la cohésion sociale, "quoi qu'il en coûte". C'est donc au prix d'un accroissement sans précédent des déficits et de l'endettement de l'Etat que des mécanismes tels que le Prêt Garanti par l'Etat ou le chômage partiel ont permis à la France de tenir le choc et de ne pas plonger dans la récession.

Toutefois, il serait illusoire de penser que ces choix économiques imposés par les circonstances resteront sans effets dans l'avenir. En effet, le pays sera confronté dans les prochaines années à des choix lourds de conséquences, et il s'agira donc pour la France de réussir à pratiquer l'étroite ligne de crête se situant entre l'insoutenabilité des déficits et l'explosion des inégalités et de la précarité.

On le sait, cette crise sanitaire inédite est la dernière goutte qui fait déborder un vase déjà bien rempli par les différents dérèglements climatiques, économiques et sociaux auxquels la planète est confrontée depuis plusieurs décennies. Face à ces changement profondément anxiogènes et déstabilisants, la tentation autoritaire est plus intense que jamais à travers le globe, sans épargner aucun continent. "Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres", disait Gramsci.

Dans ce contexte, la France a un rôle crucial à jouer. Pays de la Grande Révolution qui a donné au monde les Droits de l'Homme et du Citoyen, la responsabilité lui incombe de porter le flambeau démocratique en ces temps troubles et d'apporter une contribution décisive à une sortie par le haut de l'ensemble des crises d'ampleur auxquelles l'Humanité est aujourd'hui confrontée.

Comment y arriver ? En 2022, le défi qui me semble déterminer tous les autres est celui du retour de la confiance. Confiance à l'égard des ressources et du gigantesque potentiel humain de notre pays, confiance vis-à-vis des institutions, des élus et des dirigeants, confiance en l'avenir.

Plus que jamais, la France doit donc relever le défi de la confiance qu'elle a vis-à-vis d'elle-même. Pour cela, il est essentiel de doter le pays d'une vision politique porteuse de cohérence

et d’espoir, dont le fondement ne peut être que le renouvellement d’un pacte démocratique qui semble aujourd’hui abîmé, tant au niveau national qu’européen.

Un trop grand nombre de nos concitoyens se sentent aujourd’hui tenus à l’écart de la prise de décision politique, au point qu’ils finissent par s’en désintéresser, comme en témoigne la progression galopante de l’abstention d’une élection à l’autre.

Comment retrouver la confiance collective, qui semble aujourd’hui perdue ?

Tout d'abord, en reliant notre futur à la connaissance de notre histoire comme le dit cet excellent proverbe africain "quand l'on veut savoir où l'on va on regarde d'abord d'où l'on vient".

Historiquement nous sommes passés d'une vision d'un espace illimité à l'ère du paléolithique, en étant nomades comme tous les animaux : chasseurs – cueilleurs, à une sédentarisation au néolithique apportée par le travail de la pierre pour vivre dans un petit espace limité, et ainsi prendre conscience que pour survivre il fallait être en harmonie avec la nature et devenir : éleveurs – agriculteurs, mais aussi être en empathie avec les autres.

A l'ère de l'antiquité il y a 5000 ans, avec l'émergence de l'écriture, c'est la notion du temps qui modifie la vision d'un monde "espace – temps" illimité, pour nous amener à avoir l'esprit de conquête des terres au-delà de notre espace quotidien (tel l'empire AKKAD qui fut le premier en ce sens), et également à développer les croyances, pour donner vie au-delà de la mort.

Ainsi, il nous faut comprendre que la technologie internet conçue par un jeune anglais Tim Bernes-Lee en 1989, au CERN à Genève, pour permettre aux chercheurs physiciens quantiques de travailler ensemble, mais à distance, quels que soient leurs lieux de vie sur notre planète, a changé pour toute l'humanité la vision de notre monde vers un monde fini, d'où cette pensée prémonitoire de Paul Valéry, en 1931, écrite au fronton du Palais de Chaillot "Le temps du monde fini commence" ; appel pour se libérer de la pensée expansionniste, de l'esprit de conquête, pour retrouver l'harmonie, la liberté et la solidarité sur une terre aux dimensions finies.

Le GIEC (Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, créé au sein de l'ONU en 1988) et la COP21 à Paris ont contribué à faire prendre conscience à quasi toute l'humanité de cette nécessité d'être en harmonie avec la nature ; mais il faut aussi développer l’harmonie entre les personnes et savoir que ce sont des Français qui ont lancé dès 2018 le manifeste pour la création du GIECO en lien avec le GIEC pour chercher à faire évoluer les comportements.
Jusqu'à la fin du 20e siècle pour faire force, il nous fallait être COMME les autres, en uniforme, en bleu, en blouse, en tenue pour suivre des leaders qui étaient PLUS que les autres. Dans ce nouveau monde, il nous faut être AVEC les autres pour promouvoir l'intelligence collective qui est l'addition de nos singularités dans le cadre d'une concertation pour faire sens commun.

Aristote, il y a 23 siècles, nous disait que nous avions l'âme énergie comme les plantes avec la tige, les animaux avec la patte et l'homme avec le bras, mais nous, les hommes, nous avons su utiliser les énergies fossiles pour en diminuer le besoin. Il disait que nous étions les seuls à avoir l'âme intellect pour travailler de la tête en faisant un travail inductif, et ensuite déductif (logique), mais nous avons créé le monde numérique pour, là encore, en réduire le besoin. Il disait enfin que comme les animaux nous avions l'âme sensitive du cœur qui nous permet de développer notre capacité abductive, et de comprendre l'incompréhensible comme nous savons le faire avec les animaux et les nouveaux nés.

C'est cette intelligence émotionnelle que nous devons tous promouvoir dans nos écoles, nos entreprises, nos services publics, et que notre Président devra porter à l'échelle de notre continent et de la planète.

Ce pari de la responsabilité et de l'intelligence collective, je pense que nous devons maintenant le vivre à tous les échelons du pays. Ce n'est qu'à cette condition que nous retrouverons toute la puissance du sentiment de faire partie d'un tout cohérent, porté par un ambitieux projet de progression collective qui réponde aux défis historiques auxquels la France, l'Europe et la planète sont confrontés.

233 ans après la prise de la Bastille, il semble urgent et nécessaire de redonner toute sa vigueur à la devise qui nous a servi de boussole dans le monde d'hier, et qui pourrait bien encore nous représenter dans cette nouvelle révolution de la confiance aujourd'hui : Liberté, Egalité, Fraternité.

L'« avenir commence aujourd'hui » s'inscrit dans cette dynamique de sens. Ce qui est d'ailleurs la vocation de l'OING CEPS, de contribuer au débat public en permettant aux différentes composantes de la société civile de s'exprimer.

Michel HERVE

Président fondateur – GROUPE HERVE

–

Table des matières

PROPOS INTRODUCTIFS 9

REFONDER LE PACTE DE STABILITE ET DE CROISSANCE EUROPEEN ET RENFORCER L'AVANTAGE STRATEGIQUE DE L'EURO POUR FAIRE TRIOMPHER UNE VISION COMMUNE 11

REFORMER LA GOUVERNANCE DU PAYS AU SERVICE DU RENOUVEAU DEMOCRATIQUE ET DE L'EFFICACITE DE L'ACTION PUBLIQUE 13

PRIORISER LES REFORMES 17

I. ADAPTER ET STRUCTURER L'ECONOMIE 19

1) Stabiliser la dette et le déficit public 19
2) Mettre en place une dynamique industrielle de grande ampleur 21
3) Relever le défi d'une économie décarbonée 23
4) Relever le défi de l'autonomie numérique 27
5) Renforcer la souveraineté aérospatiale française. 29
6) Développer une économie maritime audacieuse 31

II. CREER UNE VRAIE DYNAMIQUE SOCIALE POUR FAIRE COHESION 33

1) Revaloriser le travail 33
2) Réduire les inégalités 37
3) Relever les défis de la sécurité intérieure 39

III. RECONSTRUIRE ET PROTEGER LA SOCIETE..... 41

1) Développer une politique nataliste 41

2) Relancerla dynamique de santé..... 43

3) Refonder l'éducation nationale 47

..... 47

4) Adapter et promouvoir une Défense crédible 51

..... 51

5) Répondre à la montée en puissance des menaces cyber 55

CONCLUSION..... 57

ANNEXES..... 59

PROPOS INTRODUCTIFS

Les temps sont âpres et plus que jamais incertains. Dans le contexte délétère et anxiogène actuel, nos concitoyens ne sauraient être tenus ni dans l'ignorance des enjeux immédiats, ni dans la crainte de la construction d'un avenir commun.

La prochaine élection présidentielle se déroulera pendant la présidence française de l'Union Européenne. Un symbole fort qui rappelle l'ancrage européen indéniable de notre pays dans cette construction commune, mais souligne aussi le doute palpable et la défiance notable des Français à l'égard de cette Europe pourtant essentielle à notre devenir.

Pour difficile que soit la situation actuelle de la France, elle ne doit pas l'incliner à penser qu'elle peut se passer de l'Europe, tout comme l'Europe ne peut se passer de la France. Selon Eurostat, environ 16 millions d'Européens se trouvaient au chômage en 2019, soit 6,3 % de la population active (254 millions). L'enjeu d'une relance de l'économie dans la zone est donc prioritaire, et cela bien avant la crise pandémique de la Covid 19. La place de l'Europe dans le monde se présente comme le montre le tableau ci-dessous :

G8 projection PIB (pays pris individuellement) :

	2016	2030	2050
1	Etats-Unis	Chine	Chine
2	Chine	Etats-Unis	Etats-Unis
3	Japon	Inde	Inde
4	Allemagne	Japon	Indonésie
5	Royaume-Uni	Allemagne	Japon
6	France	Royaume-Uni	Brésil
7	Inde	France	Allemagne
8	Italie	Brésil	Mexique

G8 projection PIB (UE27 combinée) :

	2016	2030	2050
1	Etats-Unis	Chine	Chine
2	UE27	Etats-Unis	Etats-Unis
3	Chine	UE27	Inde
4	Japon	Inde	UE27
5	Royaume-Uni	Japon	Indonésie
6	Inde	Royaume-Uni	Japon
7	Brésil	Brésil	Brésil
8	Canada	Indonésie	Mexique

On rappellera par ailleurs l'évolution de la population mondiale pour souligner le défi que représente l'effort de productivité à fournir, défi que le continent européen devra relever avec la France, face aux nations concurrentes en acquisition ou en rattrapage de puissance.

Année	Monde	UE	Chine	Inde	USA	Afrique
2017	7,7	0,5	1,4	1,3	0,3	1,2
2050	9,7	0,5	1,3	1,3	0,4	2,5

Population en milliards d'habitants

Le tableau ci-dessus décrit les enjeux démographiques qui s'avèrent doubles : d'un côté, l'importance de la population mondiale au regard des capacités d'accueil de la planète interroge; de l'autre, la part relative de la population européenne dans cet ensemble interpelle.

La France se trouve dans une situation où tous les points de repère apparaissent brouillés. En dépassant les 8 % de PIB de déficit budgétaire, en 2020 et 2021, la politique du « *quoi qu'il en coûte* » a été financée par une gigantesque création monétaire. En l'état, il conviendra

naturellement de convaincre nos compatriotes de la nécessité de conduire des politiques réalistes **pour sortir de ce monde trop « virtuel »** dans lequel ils ont pris l'habitude de vivre. Et que nos partenaires européens vont contester à partir de 2022.

8240 € par seconde, soit 260 milliards en 2022, c'est la somme que la France empruntera l'an prochain sur les marchés financiers pour servir sa dette (intérêts et principal).

La dette publique approchera les 3 000 milliards d'euros quand le nouveau Président de la République élu entrera en fonction. Il lui faudra donc urgemment stabiliser la situation avec le double risque d'une remontée brutale des taux d'intérêt et d'une fuite en avant dans la création monétaire.

L'actuel et le futur Président de la République qui sera élu en avril auront à présider le Conseil de l'Union européenne. En haut de l'agenda, doit figurer la refondation du pacte de stabilité stabilité et de croissance (PSC) qui régit la Zone Euro.

C'est le préalable à tout programme présidentiel responsable :

- Veiller à assurer un retour à la réalité pour ne pas connaître une nouvelle crise financière de grande ampleur.

- Donner à la France les moyens réalistes d'investir dans son avenir en tenant son rang au sein de l'Union et dans le monde.

Cet enjeu est d'autant plus crucial que la perte de puissance économique de notre pays est depuis une trentaine d'années réellement préoccupante : notre industrie, qui était l'égale de l'industrie allemande en 1974, n'en représente plus que le tiers aujourd'hui. Sur une période équivalente, nos parts de marché et notre commerce extérieur ont régulièrement régressé à l'échelle mondiale, mais également par rapport à nos partenaires de la Zone Euro.

Il est indispensable que la France mène désormais une véritable politique de retour à la croissance, cohérente et raisonnée, en prenant ainsi appui sur un nombre limité de filières « fer de lance », afin d'éviter les dispersions inutiles.

Nous devons renouveler en profondeur notre vision pour construire notre Avenir autour de trois axes :

- **Refonder le Pacte de Stabilité et de Croissance Européen et renforcer l'avantage stratégique de l'euro pour faire triompher notre vision commune**
- **Réfomer la gouvernance du pays au service du renouveau démocratique et de l'efficacité de l'action publique**
- **Prioriser les réformes**

REFONDER LE PACTE DE STABILITE ET DE CROISSANCE EUROPEEN ET RENFORCER L'AVANTAGE STRATEGIQUE DE L'EURO POUR FAIRE TRIOMPHER UNE VISION COMMUNE

Les critères financiers du Traité de Maastricht ont explosé et l'euro reste une construction fragile et inachevée.

C'est une « monnaie sans gouvernement ». L'organisation financière de la Zone Euro reste fragmentée : pas de fongibilité totale des dettes, pas de coordination des politiques budgétaires. En réalité, l'« erreur » fondamentale de la construction européenne fut de penser que la technique pouvait donner une dimension politique. Il n'en est rien. Il est important de considérer que ce qui était bon dans un temps « historico-économique » pour l'Europe, à savoir la dynamique du charbon et de l'acier, doit être repensé à l'aune de l'évolution des techniques et des modes de consommation dans un contexte international totalement modifié.

Nous proposons :

1. De tracer pour chaque pays, en concertation avec nos partenaires, **une trajectoire de dépense publique** soutenable financièrement, et porteuse d'investissements.

2. De hiérarchiser, dans ces trajectoires par pays, **les dépenses d'investissement d'avenir** : santé, éducation, transition énergétique et sécurité, en contrepartie des réformes de structure nécessaires. Il s'agira alors de réformer dans ce sens les cadres de la comptabilité nationale, afin de discerner l'investissement public.

3. De rénegocier **les règles budgétaires européennes** de manière à ce que les critères de convergence puisse, par exception validée à l'unanimité, et dans l'attente d'un nouveau traité, prendre en compte l'effort de défense des Etats, qui concourt directement à la montée en régime d'une Europe-puissance. Le projet européen ne peut se résumer à un pacte de stabilité financière : il doit se traduire par un jalonnement explicite de la mise en place des facteurs de rayonnement.

4. De créer **un embryon d'« alliance de la zone euro »** par une mutualisation progressive de certaines dettes souveraines, en commençant par les tranches de dettes inférieures à 60% du PIB. Il conviendra par ailleurs d'avancer courageusement vers une intégration de la Zone Euro et une plus grande coordination budgétaire, avec en ligne de mire une harmonisation fiscale et sociale afin de créer les conditions économiques de l'émergence d'un échelon stratégique européen qui permette de faire jeu égal avec les grands Etat-continents..

REFORMER LA GOUVERNANCE DU PAYS AU SERVICE DU RENOUVEAU DEMOCRATIQUE ET DE L'EFFICACITE DE L'ACTION PUBLIQUE

La France souffre très profondément, et depuis trop longtemps, d'une « gouvernance hyper centralisée et dysfonctionnelle ». Ces défauts de « gouvernabilité » l'empêchent de résoudre la crise des finances publiques, d'adapter son économie aux besoins et enjeux réels et de faire participer les citoyens et les collectivités territoriales aux décisions communes. Cette situation engendre des relations anormalement conflictuelles entre les Français et l'État. Ils en attendent tout mais le rejettent tout autant…

La France est l'un des pays les plus centralisés au monde. Depuis la mise en place du quinquennat, le Président a remplacé le Premier Ministre et intervient en permanence souvent bien au-delà du domaine dit « réservé ». Il doit désormais renouer avec la hauteur de sa fonction que lui confère la Constitution.

Les collectivités territoriales, trop nombreuses par rapport à tous les autres pays européens, ont été dépossédées de leurs ressources fiscales propres. Le jeu politique se joue à base de postures et de polémiques stériles, ce qui pousse innexorablement les Français vers l'abstention et l'extrémisme. Jamais les partis politiques n'ont été aussi nombreux et impuissants à donner des orientations fiables. Beaucoup de contenants mais peu de contenus. Pas d'approche globale des sujets à traiter, pas de hiérarchisation des priorités, faute d'une bonne appréhension de la complexité qui s'accroît et opacifie l'avenir.

Pour opérer de manière efficace, il faut mettre en place une mécanique qui tienne sur trois concepts : ***Délégation***, ***Responsabilité***, (« *empowerment »* et « *accountability »),* et ***Subsidiarité*** (n'exercer une fonction au niveau supérieur que lorsque le niveau inférieur ne peut pas mieux l'exercer). Ce dernier principe n'empêchant pas naturellement une gouvernance pluri-niveaux – du fait de l'imbrication de beaucoup de sujets – exigeant un management organique et coopératif.

Nos propositions visent à permettre l'exercice des responsabilités (et non plus « le pouvoir ») par une approche globale, participative et décentralisée. Une démarche active et volontariste s'opposant en tout à la gestion « centralisée et en silos » qui prévaut aujourd'hui en France, et par atavisme depuis Louis XIV.

Si la France, seul pays européen où la nation se soit construite autour de l'État, peut tirer une force de son jacobinisme, notamment dans les grands projets, quand les autres pays, où l'État a plutôt complété une nation préexistante autour des Cités, puisent leur ressort dans la décentralisation, tout en maintenant les prérogatives d'un Etat consacré par la République, la France gagnera à se rapprocher des méthodes de ses voisins européens qui rendent souvent de meilleurs services aux citoyens en dépensant moins.

Nous proposons :

1. D'élire le Président de la République pour une durée de **7 ans** avec **un mandat non renouvelable** afin de prendre de la hauteur, de moins commenter et d'agir, de s'adresser aux Français sur les grands enjeux stratégiques, et surtout de laisser « gouverner le gouvernement ». A l'instar des Etats-Unis, il ne débutera son mandat que deux à trois mois après les résultats des élections, ceci afin de préparer ses équipes et de finaliser la mise en œuvre et le cadrage budgétaire du programme applicable tout au long du septennat.

2. De retourner à l'esprit originel de la Constitution où le **Premier Ministre** gouverne.

3. De recentrer l'Etat sur le **régalien** et les **orientations stratégiques structurantes.** L'Etat doit se focaliser sur la restauration de son autorité : définition, la mise en œuvre et le respect des politiques publiques autour de la défense, la sécurité, la justice, auxquelles il faut ajouter la santé et l'éducation (« Il ne faut pas d'État hors de sa sphère, mais dans cette sphère il ne saurait en exister trop » disait Benjamin Constant).

4. De réarmer l'Etat dans **ses prérogatives régaliennes** au service de la primauté de l'intérêt général fera l'objet d'un chantier juridique. Gouverner, trancher, plutôt qu'administrer.

5. De réviser le **schéma de découpage** des circonscriptions électorales afin de garantir durablement une meilleure représentation des partis au sein de l'Assemblée Nationale, du Sénat et des Assemblées régionales et départementales.

6. De diminuer selon un calendrier précis le coût de l'action de l'Etat, qui est l'un des plus hauts des pays de l'OCDE (15% au dessus de la moyenne). Les deux principaux leviers seront une vaste **numérisation des services publics** (e-administration) et la mise en place d'un **bassin d'emploi unique** des fonctionnaires d'Etat, avec l'uniformisation nécessaire à l'optimisation de la gestion des ressources humaines.

7. De lancer un réel mouvement pour rendre la **décentralisation** en particulier dans la santé, la formation et l'apprentissage sans exclure d'autres secteurs en fonction des spécificités et des compétences et capacités financières locales. A ce titre les outils Pôle-emploi, l'AFPA et l'accompagnement des entreprises seront délégués au régions.

8. De reprendre, en les amplifiant fortement, les tentatives de **simplification administrative** régulièrement lancées dans le passé avec divers succès et de traiter les causes racines des complications administratives et normatives qui entravent lourdement l'économie et la vie quotidienne des citoyens

9. De recentrer l'Etat sur les **orientations stratégiques essentielles** et le régalien, sur la régulation globale des politiques publiques, les supports de gestion communs. Il laissera se développer une émulation et un « empowerment » des collectivités territoriales.

10. De revoir l'articulation **régions - départements - communes** pour tirer enfin les conséquences de la réforme de 2016. Le département deviendra une circonscription de la région, afin de mieux concilier le besoin de proximité et la nécessité d'une cohérence de l'action publique sur un territoire bien dimensionné. Les pouvoirs des communes et des communautés de communes seront renforcés. Leur fusion sera plus fermement encouragée.

11. De faire procéder rapidement à un **examen rigoureux**, avec notamment le concours de la Cour des Comptes, de l'ensemble du dispositif des aides sociales – toutes catégories confondues – contributives ou non, avec pour objectif de mettre fin à tous les abus, aides redondantes, statutairement ou socialement non justifiées au regard des intérêts des citoyens français. Les économies réalisées seront redéployées au profit d'autres missions prioritaires.

12. De mettre en place une **fiscalité plus efficace**, et socialement juste et acceptable. L'insertion des citoyens à la vie de la Nation passe aussi par l'imposition de tous, notamment sur le revenu, , la mise en place d'un système plus efficace d'authentification et de certification de l'ayant droit de la carte vitale, le maintien de la TVA avec une modulation des taux plus inventive. Les recettes fiscales de la TVA seront partagées entre l'État et les différents échelons territoriaux qui retrouveront la faculté de moduler cet impôt. Il conviendra, par ailleurs, de réfléchir à la manière de surtaxer les plus-values liées à l'inflation des actifs, tout en veillant à ne favoriser l'accès à la propriété du logement principal.

13. De renforcer les **chambres régionales des comptes** pour prévenir toute dérive – notamment budgétaire – de la nouvelle loi de décentralisation.

14. De réaliser un **bilan annuel** de l'action des collectivités locales et de définir des indicateurs de réussite.

PRIORISER LES REFORMES

Le nouveau Pacte de Stabilité et de Croissance Européen défendu par la France lors de la présidence du Conseil de l'Union Européenne permettra de sanctuariser les dépenses d'investissement préparant l'avenir. Dans la mesure où il s'agit d'investissements, il n'est pas choquant que le financement de la dette correspondante soit accompagné par une certaine création monétaire. Mais cela suppose que, dans les autres domaines, la France réduise substantiellement ses dépenses de fonctionnement et accroisse la quantité de travail fournie pour retrouver la maîtrise de ses dépenses publiques.

La France semble avoir perdu ses atouts stratégiques. Il faut avec lucidité et volonté relever les défis du quotidien et de l'avenir : élaborer un nouveau chemin, un élargissement du champ des possibles.

Pour relever ces défis d'ampleur, nous proposons :

1. D'adapter et structurer l'économie

2. De créer une vraie dynamique sociale pour faire cohésion

3. De reconstruire la société pour refaire Nation

I. ADAPTER ET STRUCTURER L'ECONOMIE

1) *Stabiliser la dette et le déficit public*

La France dépense, taxe et s'endette plus que les pays auxquels elle peut se comparer. Ces dernières années ont été menées des politiques qualifiables de « faciles », dans la mesure où étaient activés les deux leviers de sortie des contraintes que sont l'expansion monétaire et des déficits publics devenus structurels en France Pour faire refluer le déficit public vers 3 % du PIB à l'horizon 2027 il faudrait un programme d'économies massif de l'ordre de 80 milliards d'euros (18 milliards d'économies par an) s'impose. Et cela sans toucher à la dette de la France, pas même la dette supplémentaire contractée pendant la pandémie, dette qu'il faudrait réduire

Ce sera encore plus difficile dans le contexte d'un taux d'inflation qui augmente. Une inflation qui a atteint 7 % en rythme annuel aux USA, le chiffre le plus élevé depuis 40 ans. En France, elle ne devrait pas dépasser 2,5%, dont une partie à cause de la croissance du prix de l'énergie. Touefois, l'effet sur les intérêts de la dette, souscrite à bas taux, va être important. Or il faudra à la fois réduire le déficit public structurel, sous peine d'une forte hausse des taux d'intérêt à long terme, en sus des taux à court terme des marchés financiers, et en même temps continuer à augmenter les dépenses publiques nécessaires pour l'avenir.

Nous proposons :

1. De lancer sans délai une série de **mesures structurelles** d'adaptation de notre appareil productif (combler le retard en robotique, passage aux usines 3.0…) et de convaincre, en parallèle, car l'effort sera long, les marchés financiers de la soutenabilité de notre endettement.

2. De mobiliser **l'épargne de rente** des Français (immobilier..) vers l'appareil productif

3. De mobiliser le **capital privé** sur un certain nombre de dépenses publiques, dans le cadre de partenariats public-privé

4. D'effectuer une **profonde réforme des retraites** (voir plus après)

5. D'augmenter la contribution des Français **aux dépenses de santé** (voir infra) , avec un bouclier pour les revenus modestes

6. D'accroitre **la lutte contre la fraude fiscale** et de lancer un nouveau vaste chantier de lutte contre la fraude sociale.

7. De prévoir **l'imposition de tous à l'impôt**, notamment sur le revenu (y compris pour les plus petits revenus), et de moduler le taux de la TVA

8. De mettre en place **un nouveau statut de la fonction publique**, plus souple, réservé aux nouveaux entrants

9. Augmenter **la rémunération des fonctionnaires** et mieux les équiper tout en réduisant les effectifs

2) *Mettre en place une dynamique industrielle de grande ampleur*

La France a des atouts majeurs pour réussir dans la nouvelle révolution industrielle qui prend forme autour du numérique et des technologies de l'économie durable, notamment dans le domaine énergétique (hydrogène), mais aussi du bâtiment, de la mobilité ou la production de produits de consommation de masse. Un nouveau cycle de croissance est une opportunité indéniable pour se remettre dans la course.

L'industrie ne représente plus que 13,4% de la richesse produite en France, contre 23% au début des années 80. Alors qu'elle représente 17% du PIB en Italie, jusqu'à 22% en Allemagne.

Le rapatriement de moyens de productions et d'actifs économiques stratégiques à l'étranger participe naturellement de cette reindustrialisation. Il demeure qu'au-delà de sécuriser l'existant sur la seule base des techniques déjà connues, l'essentiel est de s'industrialiser sur les secteurs en émergence, positionnant le pays sur la croissance de demain.

Dans le même ordre d'idées, contre toute prise de participation non européenne dans nos entreprises ou toute acquisition immobilière voire d'un élément de notre patrimoine architectural devra faire l'objet d'un contrôle d'opportunité.

Il s'agit de multiplier les facteurs contribuant à la mise en place d'un « choc d'offre ». L'enjeu étant de passer d'une économie tirée par la demande (soutenue par des transferts sociaux, eux même financés par la dette) à une économie tirée par l'offre (adapté aux besoins français et internationaux).

Dans le même ordre d'idées, il faudra fermement resserer les contrôles d'opportunité visant à autoriser les prises de participation non européenne dans nos entreprises.

Nous proposons :

1. De **caractériser, prioriser et faciliter**(fiscalement, financièrement, techniquement) le rapatriement sur le territoire national des maillons des chaines de valeur de production les plus stratégiques à

2. D'aider massivement au **déploiement de nouveaux dispositifs industriels** sur les technologies d'avenir, notamment celles procédant des transitions numérique, écologique et les enjeux de demain (l'intelligence artificielle, le quantique…). Il faut démultiplier les efforts de modernisation des entreprises.

3. De baisser significativement (35 milliards €) **les impôts de production** en engageant les branches et secteurs professionnels à déterminer les impacts attendus et en piloter l'évolution par une vérification des effets sur l'emploi et les salaires.

4. De lancer une vaste **stratégie de création et de développement** des PME, *midcaps*, small caps. A côté de la stimulation de la technologie, et des politiques sectorielles (cf. plus haut), cette impulsion s'appuiera sur deux axes prioritaires :

    - Mettre en place une politique fiscale et volontariste vis-à-vis des marchés et des acteurs financiers visant à augmenter les fonds propres des entreprises.
    - Etablir un dispositif de facilitation de la transmission de l'outil de travail familial

5. De rebâtir, pour le pilotage stratégique, un **grand ministère de l'Industrie**, axé sur la compétitivité, l'économie durable, la recherche appliquée, l'innovation et le numérique.

6. De développer et sanctuariser le **crédit d'impôt recherche**.

7. D'encourager et stimuler **la culture du risque et désacraliser le sacro-saint principe de prudence.**

3) Relever le défi d'une économie décarbonée

Notre écosystème de vie a atteint un point de non-retour en termes de risque climatique et écologique, et il est inenvisageable de penser revenir à « la vie d'avant ». La situation impose de fortes réponses, durables et équitables.

S'agissant de l'énergie, la France, a fait le pari du nucléaire. Notre pays émet moins de 1% des gaz à effets de serre mondiaux, et elle a réduit ses émissions de 20 % depuis 1990. Pour continuer dans cette voie, la France a choisi d'allonger la durée de vie de son parc électronucléaire. Cette option initiale – naturellement rentable s'agissant d'usines largement amorties - doit se poursuivre par le lancement d'un nouveau programme d'envergure. Le nucléaire ne pouvant cependant suffire à traiter l'ensemble des besoins d'ici 2050 (752 TWh, soit +80% sans compter le rapatriement d'industries et la décarbonation des secteurs comme le transport et l'habitat), il faut le compléter par un programme adapté d'énergies renouvelables.

Nous proposons :

1. De relancer la **filière nucléaire** zéro-carbone en :
   - Accélérant les développements EPR2 (avec un programme de 6 à 10 EPR) et SMR (une première tête de série)
   - Reprenant le projet « *Astrid* » de réacteur à « neutrons rapides ») Ce réacteur d'un nouveau type carbure les déchets nucléaires et demande quatre fois moins d'uranium enrichi pour l'allumage de la réaction. Son retour énergétique est d'une puissance inégalée. Il faut viser à mener ce projet au long cours dans le cadre de partenariats européens.
2. De compléter ce programme par du **Renouvelable**. En effet la consommation va passer de #423 TWh à #750 TWh en 2050 (soit + 80%) et l'on sera même au-delà si l'on réussit d'une part à relocaliser l'industrie, ce qu'il faut faire, et d'autre part on décarbone les secteurs non « électrifiés » (transports, chauffage…). Ces derniers représentent 75% de l'énergie en France, l'électricité ne représentant que 25% de l'énergie, et consomment fuel et gaz qu'il faut « électrifier » pour décarboner. Ces 750 TWh minimum sont inatteignables par le seul nucléaire en délai. Il faudra, quoiqu'il en soit, une dose suffisante d'énergies erenouvelables pour atteindre les seuils de décarbonation que la France s'est fixée atteindre, indépendamment de Bruxelles
3. De créer un **plan de valorisation de nos déchets nucléaires de haute activité**. Les déchets nucléaires de haute activité ont pour unique vocation d'être enfouis. La Cour des Comptes annonce que la capacité d'entreposage de la France devrait arriver à saturation dans les prochaines années, de nouvelles solutions de valorisation de ces déchets sont en train d'émerger à l'international (batteries de diamant)

La production et la consommation d'énergie représentant 70 % des émission de gaz à effet de serre, il est urgent d'engager la décarbonation et la transition énergétique.

Notre planète doit faire face à 2 enjeux majeurs : un changement climatique qui ne peut plus être nié et qui nécessite une mobilisation massive, urgente et soumise à une pression démographique inédite.

L'objectif est de répondre de manière responsable aux besoins croissants en énergie de la population mondiale croissante. Le monde compte aujourd'hui 7.6 milliards d'habitants dont plus de 1 milliard n'a pas accès à l'énergie. En 2050, le monde comptera 10 milliards d'habitants. Cette croissance démographique va nécessiter des besoins énergétiques plus « importants »

Nous proposons :

1. De promouvoir **les énergies renouvelables et décarbonée et l'hydrogène décarboné**, en s'attachant à ce que ces énergies soient fournies à un prix abordable …malgré les investissements indispensables et importants qui devraient être réalisés tant en termes d'innovation que d'infrastructures.

2. De créer et financer **une filière de recyclage des déchets** issus de ces énergies renouvelables, ainsi que ceux issus de l'énergie nucléaire. Les acteurs de cette filière pourraient ainsi non seulement traiter les déchets issus de la production francaise, mais également traiter ceux des pays européens, et plus largement tous ceux nécessitant une aide technique dans ce domaine. Cela contribuerait a réellement décarboner cette filière, à donner un crédit CO2 positif à la France et à trouver une solution à cette problématique que l'on enfouit, faute de solution.

3. De trouver toutes **les solutions possibles afin de consommer moins d'énergie** et de rentrer dans un processus vertueux, en l'occurrence cultiver et développer de multiples projets tels que : la solarisation, la fourniture d'évolution des process industriels, la décarbonation des *feedstocks* (notamment par le verdissement de l'hydrogène consommé), la récupération de la chaleur, le stockage de l'énergie, les solutions de captage, le transport et le stockage du carbone …

4. De mettre en place un cadre qui puisse permette de réaliser **les « gigantesques » investissements** que cette transition va nécessiter.

5. D'instaurer une **taxe carbone**[1] (taxe générale et aux frontières) qui pourrait être fixée à 150 euros la tonne avec un profil d'augmentation régulière jusqu'en 2030. Le produit de cette taxe sera affecté à des budgets de décarbonation dédiés et non confondus avec ceux de l'État.

[1] Taxe notamment suggérée par 15 prix Nobel d'économie

Et en complément :

1. De poursuivre la relance du **transport ferroviaire** et des **transports alternatifs** qui représentent le premier poste de la décarbonation dans notre pays, ceci dans une approche globale de la mobilité. Par rapport aux autres pays de l'Union, le transport ferroviaire est anormalement cher et trop peu développé (marchandises + voyageurs). Nous proposons un investissement de 30 milliards sur 10 ans portant sur les infrastructures, notamment transversales et régionales, et des mesures fiscales d'abaissement de son coût.

2. De **préparer** et **d'expliquer** soigneusement ces **mesures réglementaires** à l'opinion publique et aux salariés impactés par la transition écologique, car on n'évitera pas – compte tenu du retard pris dans la mise en œuvre de « l'Accord de Paris » - des mesures réglementaires pour réduire drastiquement les plus fortes émissions de carbone dans les transports, le logement et l'agriculture : c'est le cas, par exemple, du chauffage au fioul ou des SUV qu'il conviendra de pénaliser par un système de bonus/malus.

3. De repenser notre **modèle économique** pour accroitre sa performance durable, notamment en soutenant et en accélérant les initiatives.

4. De généraliser les **actions de formation** et de **sensibilisation** sur l'énergie et le climat dans les écoles, les collèges et les lycées.

5. De faire en sorte que le **chef du gouvernement** rende compte régulièrement aux Français, comme il l'a fait durant la crise de la Covid 19, des résultats atteints en matière d'émission de GES. Il devra se doter d'un tableau de bord adéquat et compréhensible par nos concitoyens. Cet exercice deviendra périodique.

6. De renforcer la **réglementation d'implantation** des éoliennes terrestres et de soumettre à l'accord des riverains concernés. Il conviendra également de veiller à ce que les programmes d'éoliennes agréés soient compatibles avec les exigences de recyclage écologique

7. De faire en sorte que les Nations Unies soient saisies d'un **mandat de conservation de la forêt mondiale.**

Il est évident qu'une telle démarche, ambitieuse et originale, ne saurait faire l'impasse sur la lutte contre toute forme d'idéologie écologique fondée sur des analyses catastrophistes dont le seul but serait de justifier des mesures punitives et de déconstruire notre modèle social et culturel. Une politique responsable, graduée, socialement supportable et transparente est le gage de la réussite de notre ambition.

4) Relever le défi de l'autonomie numérique

La France doit accélérer la transition dans le numérique et conforter une politique de la recherche publique, notamment en revalorisant les carrières des chercheurs dont les meilleurs d'entre eux partent à l'étranger, en y trouvant un terreau beaucoup plus favorable pour s'y épanouir professionnellement, intellectuellement et financièrement.

Nous proposons :

1. D'appuyer la **politique européenne du numérique** (sur la 5G, l'intelligence artificielle, la protection des données, les GAFAM et le traçage numérique, l'open-source, la sobriété numérique pour concilier l'enjeu incontournable du numérique avec l'économie durable, etc). Une feuille de route en faveur de l'accroissement de l'autonomie technologique de l'Europe,condition- de sa souveraineté doit être fixée au plus vite.

2. De mettre en place une **politique ambitieuse** de promotion et de conservation des talents par des mesures fiscales adéquates. L'expatriation quasi définitive des talents ne doit plus être une fatalité ! Une mobilité organisée doit être entreprise d'urgence.

Plus généralement, démultiplier la mutation technologique partout en France

Il n'y a pas de souveraineté nationale sans souveraineté technologique. Il faut que le mouvement d'investissements du futur par la technologie aille bien au-delà des champs du numérique et de la transition écologique. Pour cela, il faut que la France apprenne à traduire les idées, dont elle ne manque pas, en projets productifs et rentables .

Nous proposons :

1. De nouveaux **financements transformables** en actions à l'option des prêteurs publics.

2. La fourniture de **services dédiés** par l'Etat, au-delà du simple apport en capital ?

3. Une **mobilisation des élus** pour renforcer les dynamiques territoriales créatrices d'efficacité et de synergies

5) *Renforcer la souveraineté aérospatiale française.*

La conquête de l'espace et le transport aérien représentent des enjeux capitaux pour notre pays et pour l'Europe. Depuis quelques années, différents acteurs privés apparaissent, qui tentent de s'imposer comme de possibles alliés ou de vrais concurrents face aux Etats. Face à ces risques et mutations, il faut relever le défi de l'avenir.

Les verrous technologiques actuels et l'organisation complexe et dispersée de l'Europe spatiale aux plans institutionnel comme industriel, compliquent notre compétitivité. La France et l'Europe sont sous la menace d'un décrochage irréversible face aux investissements massifs et à la course technologique engagés par les Etats-Unis et l'Asie. Les annonces récentes d'Amazon et Microsoft sur le couplage de leurs clouds à des infrastructures spatiales démontrent l'urgence des décisions à prendre en Europe.

Il convient d'établir un équilibre entre les grandes entités publiques, orientées sur la recherche fondamentale et le long terme, comme le CNES et l'ONERA, et les jeunes nouvelles entreprises sans lesquelles aucune innovation étendue n'est possible.

Surtout, évitons d'avoir une vision réductrice essentiellement « startupeuse » de l'espace.

Nous proposons :

1. De conforter systèmatiquement le rôle de **l'espace,** devenu **indispensable** à notre société. Ses applications sont potentiellement sources de progrès dans tous les domaines (de la connectivité à la surveillance du dérèglement climatique). L'espace contribue par ailleurs, de manière unique, à l'autonomie stratégique de la France en permettant l'accès à une information fiable et souveraine. Le champ du spatial est vaste, qui va de la Défensez et la navigation aérienne optimisée à une meilleure connaissance environnementale de notre planète

2. De doter la France d'une **stratégie plus offensive** pour l'espace, en harmonie avec une perspective européenne, dimension synergique nécessaire (utilisation des lanceurs...) pour rivaliser avec les Etats-continents dans ce domaine.

3. De mettre en œuvre une **vraie stratégie d'innovation** et de rupture dans le cadre du Cospace, du CORAC et de l'ONERA, et de focaliser l'effort d'innovation dans le cadre d'une feuille de route partenariale, incluant tous les acteurs étatiques concernés, et toute la filière des centres de recherche, des grands groupes aux startups.

4. De mettre en place des **financements** et des **structures** de démultiplication des moyens de support à la création d'entreprise du « New Space »

5. D’accélérer l’évolution du **lanceur européen Ariane 6** pour en diminuer les coûts et en augmenter l’évolutivité, et la réutilisation complète ou partielle sans sacrifier les investissements dans les domaines relatifs aux satellites et aux services.

6. De revoir la **gouvernance européenne** de l’industrie spatiale, et d’obtenir la suppression de l’ankylosant principe de « juste retour ».

7. De renforcer **l’attractivité des métiers** du secteur aérospatial, notamment en revalorisant les études scientifiques et technologiques qui offrent de vraies perspectives d’emploi dans la durée.

8. De créer une **instance permanente interministérielle dédiée à la politique spatiale de la France** à l’instar du secrétariat général de la Mer. Cette instance serait dédiée à l’élaboration interministérielle de cette politique et au suivi de ses réalisations

6) Développer une économie maritime audacieuse

La France possède la deuxième Zone économique maritime exclusive au monde du fait de ses territoires ultramarins disséminés aux quatre coins de la planète. Par ailleurs, la filière du transport maritime français est l'une des premières au monde pour sa qualité et sa fiabilité. Mais notre pays demeure à la 30eme place mondiale en tonnage et en nombre de navires, ce qui n'est pas acceptable de la 7ème puissance économique mondiale en 2021 selon la Banque mondiale et la 2ème en Europe, alors que la France était au 4ème rang mondial en 1971. De même, les ports français se dynamisent, mais sont encore loin des ports de Belgique, des Pays-Bas, etc.

Il faut faire fructifier ce potentiel maritime. L'enjeu pour la France consiste à accompagner la croissance des entreprises françaises et à faire germer les futurs champions de la mer.

Nous proposons :

1. De créer une une **plateforme d'action et de propositions**, constituant un guichet unique pour les porteurs de projets. Cela en vue de renforcer, sans la remplacer, l'action des filières qui se sont déjà organisées. Pour remplir sa mission, la plateforme devra disposer de moyens humains, avec une équipe de quelques experts dans leur domaine, d'un système d'acquisition et d'exploitation des données ainsi que d'un budget propre.

2. De « garantir » **la pérennité du système actuel**, en le complétant par la possibilité d'amortissements accélérés à l'aide de mesures d'ajustement. De renforcer les solidarités nationales dans notre chaîne logistique, en veillant à accentuer le dialogue entre transporteurs maritimes et acteurs portuaires.

3. De créer un **Fonds national de financement** de *private equity* pour faciliter l'investissement en navires et équipements productifs et respectueux de l'environnement.

II. CREER UNE VRAIE DYNAMIQUE SOCIALE POUR FAIRE COHESION

1) *Revaloriser le travail*

La revalorisation du travail est une question lancinante. Ce sujet a été remis sur le devant de la scène avec la période récente de confinement. Comment désormais gérer en harmonie des équipes sur site, en télétravail ou en activité partielle ? La question du sens collectif se pose avec acuité.

On a pu par ailleurs, constater une forme d'effritement de l'engagement des salariés au sein de l'entreprise, souhaitant privilégier des engagements de sens ou prioriser leur vie sociale personnelle. Ce phénomène s'accentue particulièrement chez les jeunes, sans évoquer le problème récurrent de l'augmentation croissante du coût de la vie et des charges.

Comment, dans un tel contexte, mobiliser les talents et rester compétitif ?

Nous proposons :

1. De redéfinir **les minima sociaux** et **les primes à l'activité** pour que, dans tous les cas de figures, le travail soit plus payant que l'assistanat. Une attention particulière sera portée sur les métiers aujourd'hui dévalorisés et dont la crise sanitaire, en période de confinement, a démontré le caractère essentiel en termes d'utilité sociale, de logistique et de solidarité.

2. De mettre en place un **programme d'augmentation de la rémunération** des salariés par une indexation plus directe aux performances des entreprises. Le retrour de l'inflation devrait en accélérer l'urgence au regard des impératifs du maintien du pouvoir d'achat. Cela passe par une incitation fiscale à mettre en place des accords de participation et de l'intéressement. La refonte de la formule de versement de la participation devrait offrir plus de lisibilité et de motivation pour les salariés.

3. De rendre obligatoire la **participation** et **l'intéressement** à toutes les entreprises de plus de 10 salariés et de relever significativement les barèmes correspondants.

4. D'agir massivement en **faveur des jeunes**, avec des programmes dédiés, facilitant le passage des études à la vie active, s'appuyant le cas échéant sur l'apprentissage

5. De veiller et de redéployer une **véritable politique de la formation professionnelle.** En l'occurrence, faire en sorte que l'importance des fonds alloués puisse servir véritablement à des activités de formation et faire en sorte de mieux contrôler aussi les organismes dispensant les activités de formation.

6. De porter progressivement l'âge légal de départ à la **retraite** de 62 à 64, puis à 67 ans, comme dans les autres pays européens (NB : reculer l'âge de la retraite de 2 ans ce qui pourrait rapporter à l'Etat 17 milliards). Les régimes spéciaux seront supprimés pour les nouveaux entrants. Les minima de retraites seront revalorisés à 1000 euros. La possibilité de pouvoir travailler jusqu'à l'âge de 70 ans sera instaurée dans le secteur public comme privé.

7. De normaliser et faciliter la **mobilité** entre secteur privé et public

8. D'aligner la **durée du travail dans la fonction publique sur celle du privé** (1 711 heures dans l'année contre 1 577 heures)

La réforme des retraites doit être accomplie dans l'optique d'une meilleure visibilité et de justice sociale. Quatre régimes seront construits : celui des salariés y compris des contractuels de l'Etat et des collectivités, celui des régimes spéciaux, celui des fonctionnaires et celui des indépendants.

Les régimes spéciaux seront progressivement réduits par fermeture aux nouveaux entrants.

Les régimes de non-salariés seront regroupés.

Un taux de rendement prenant en compte l'espérance de vie et visant à la soutenabilité des cotisations sera défini annuellement. Il deviendra un rendement pivot pour l'ensemble des régimes de retraite. Une caisse nationale de retraite universelle sera créée pour mettre en œuvre cet objectif.

La mise en place d'une politique ambitieuse de maintien des seniors dans l'emploi sera conduite, et des dispositifs innovants de GPEEC seront mis en place (retraite progressive).

Le minimum contributif, qui concerne les personnes ayant eu une carrière complète au SMIC, sera revalorisé et devra maintenir un écart conséquent entre l'allocation de soutien aux personnes âgées offerte aux personnes sans ou avec peu de références de travail.
Le versement par la CNAV des retraites du régime de base devra intervenir au plus tard en fin de mois au lieu du 10 du mois suivant comme c'est le cas actuellement, provoquant ainsi des décalages de trésorerie dans les familles.

De même, une attention particulière devra être portée au régime de retraite des français qui effectuent ou poursuivent leur carrière à l'étranger en qualité d'indépendants en coordonnant mieux le rapprochement des différentes caisses auxquelles ils ont cotisé.

Sur un plan général, il conviendra de multiplier les moyens d'associer le Travail au Capital. A coté du pouvoir d'achat, une cogestion mieux organisée et l'enrichissement du travail sont essentiels.

Nous proposons :

1. De procéder à **une réforme des retraites**, avec pour objectif qu'elles reposent sur deux piliers :

    - Un régime par répartition, composé d'une part universelle jusqu'à un niveau de revenus à arrêter, et d'une part complémentaire
    - Un régime par capitalisation non obligatoire, garanti par l'Etat

2. De développer progressivement des **formes de codétermination** associant toutes les parties prenantes à l'entreprise : direction, salariés, syndicats, actionnaires, clients et fournisseurs.

3. De réaffirmer le **partage du champ de compétences** et de responsabilité entre l'exécutif et les acteurs paritaires, particulièrement en matière de gestion du cadre du droit social (droit travail et droit de la sécurité sociale), et notamment des conventions collectives de branche, et par le respect des accords nationaux interprofessionnels notamment.

4. De faciliter **le recours des partenaires sociaux aux conseils professionnels** nécessaires à l'exercice de leur prérogatives dans le domaine de la gouvernance des entreprises

2) *Réduire les inégalités*

La crise sanitaire et les politiques d'aide qui ont été développées, ont permis, certes, d'éviter un embrasement économique et social et de nombreuses faillites. Il n'empêche que la situation actuelle et la politique menée n'ont pas résolu un phénomène qui s'est accentué ces dernières années : un appauvrissement de nos sociétés, un effritement de la classe moyenne et un accroissement des inégalités. La « période covid » a permis, de manière illusoire, de faire oublier le « phénomène gilets jaunes ».

Les actions gouvernementales menées pour la maitrise du coût de l'énergie, ont évité ce qui aurait pu être un véritable embrasement, mais ne reflètent pas, loin s'en faut, la réalité sociale et économique entre autres de la France.

On ne pourra pas faire l'impasse sur les efforts qui devront être réalisés pour réduire de tel différentiel d'inégalités.

Nous proposons :

1. D'organiser un **grand mouvement** de « décapitalisation », en permettant la transmission en franchise d'impôts d'avances sur héritage des petits-enfants. Le reste de la transmission devra être taxé au bénéfice du financement de la dépendance.

2. De défiscaliser la **transmission d'entreprise** aux enfants, petits-enfants et collatéraux du premier et deuxième degré de parenté, afin de faciliter la continuité familiale de l'activité et de l'enracinement géographqiue.

3. D'introduire **un impôt sur la nationalité** (ou impôt universel) indépendamment de la présence des contribuables sur le sol national, pour éviter l'évasion fiscale, comme c'est le cas aux Etats-Unis dans la mesure où l'on bénéficie des services de la France.

3) *Relever les défis de la sécurité intérieure*

On ne peut que constater que depuis une trentaine d'années, on assiste à une lente mais inexorable dégradation urbaine, phénomène qui s'est accentué avec une immigration mal assimilée qui se manifeste par des « replis communautaires » et des « formes de séparatisme ». On assiste à de véritables expressions de violence de plus en plus organisée et intense. On peut parler à certains égards d'une sorte de « décivilisation des mœurs », une banalisation des formes de violences.

Face à cette situation, la réponse est restée fragmentée et finalement sans effets. Il est temps de changer de modèle en indroduisant la redevabilité qui obligera l'Etat à abandonner une logique de moyens pour une logique de résultats.

Nous proposons :

1. De remettre localement le citoyen au cœur de la **mission de sécurité publique** en en faisant un **décideur**. La sécurité publique vise principalement à assurer la sécurité du citoyen dans sa vie quotidienne et des acteurs économiques dans leurs activités. Elle combine action publique et action privée, prévention et intervention. Lorsqu'une infraction est commise, elle déclenche l'intervention de l'autorité judiciaire. Ce qui représente près des deux tiers de l'activité policière. En France, elle reste étroitement entre les mains de l'Etat. Les maires sont marginalement associés. Tenus à l'écart, ils ne peuvent répondre que partiellement aux attentes de leurs administrés, à travers des moyens municipaux aux pouvoirs limités. Associer localement le citoyen aux orientations, au contrôle et à l'évaluation de l'activité policière de sécurité publique, le faire participer plus activement à la prévention permettrait de mieux répondre à ses attentes et redonnerait à l'action policière une légitimité perdue.

2. De créer **une commission de la sécurité nationale** au sein de chacune des assemblées parlementaires afin de rendre à la représentation parlementaire la maitrise de la sécurité

3. De renforcer les **capacités** (hommes et moyens) au maintien de l'ordre. De donner aux effectifs policiers les moyens d'effectuer leurs missions avec des moyens blindés, hélicoptères, drones et l'utilisation de la technologie 3D.

4. De faire évoluer **la législation sur l'emploi des drones**. En l'état, les conditions d'emploi sont très restrictives

5. De doter les services d'investigation de **licences numériques** et d'un **parc informatique** à la hauteur de la technicité des investigations à conduire.

6. De doter l'Etat d'une **direction générale de la sécurité** qui lui fait actuellement défaut. Placée au sein du Ministère de l'Intérieur, cette structure définira la politique de sécurité

intérieure et en conduira la mise en œuvre, y compris au plan budgétaire, dans une démarche planifiée.

7. De transformer **l'information policière** autour d'un **modèle infocentré**. Malgré des progrès, l'information policière reste encore largement organisée « en silo ». Chaque policier a une vision limitée de son domaine d'activité selon le besoin d'en connaître dans le strict cadre de celui-ci. Entre secteurs d'activités, la règle est celle de l'échange or seuls quelques rares responsables auxquels il est permis des accès latéraux peuvent disposer d'une vaste information leur permettant de construire une vision globale. Cette situation diffère totalement de celle qu'ont construit les militaires. Fondée sur le partage, elle donne à tous une image opérationnelle commune permettant au mieux placé d'intervenir. Transformer autour de ce modèle l'information policière conduit à faire des forces de sécurité intérieure un système de sécurité efficient. C'est un véritable défi qui mérité d'être relevé. La technologie le permet, c'est une transformation organisationnelle faite de culture et de leadership qu'il nous faut.

8. De créer une **inspection générale de la sécurité intérieure indépendante**, agissant en concertation avec le réseau des inspections générales, chargée d'évaluer la mise en oeuvre de la politique de sécurité intérieure et d'en contrôler l'exécution par toutes les forces de sécurité aux niveaux organisationnels et individuels.

9. De faire en sorte que pour **les peines de plus de 6 mois et de moins d'un an**, il soit proposé des peines alternatives. Il va de soi que cette alternative ne serait être proposée que pour les **délits ne présentant aucune dangerosité**.

10. D'acroitre et moderniser **les structures carcérales** afin d'accueillir dans **les volumes nécessaire et « plus dignement »** les populations incarcérées et développer les prestations pénénitentaires privées dans le cadre d'un cahier des charges précis.

III. RECONSTRUIRE ET PROTEGER LA SOCIETE

1) *Développer une politique nataliste*

Jusqu'à présent épargnée car son taux de fécondité de 2,1 était favorable (1,83 en 2021) la France (67,8 millions d'habitants au 1er janvier 2022) rejoint les autres pays européens vers une tendance baissière de sa population, tandis que l'espérance de vie en bonne santé diminue aussi[2].

Aussi, une politique de natalité est désormais indispensable, la démographie étant l'un des éléments forts de la puissance des nations. Cette politique ne saurait se réduire à une seule approche monétaire. Un plan d'ensemble sur l'environnement social favorable à l'accueil de l'enfant devra également être élaboré.

Nous proposons :

1. De ré-allouer le **budget des allocations familiales** pour soutenir les familles dès le premier enfant et baisser au-delà du quatrième.

2. De réintroduire la **non-fiscalisation des allocations** et d'augmenter le quotient familial à partir du premier enfant.

3. De sanctuariser les **recettes de la branche « famille »** de la sécurité sociale et les recentrer sur les politiques familiales. De veiller à ce que les politiques sociales conjoncturelles telles que le financement de politiques sociales ad hoc, de politiques éducatives relevant du ministère de l'Education nationale (rythmes scolaires, etc), délégation de la gestion territoriale du RSA des conseils départementaux aux CAF,etc… n'émargent plus sur le budget de la branche « famille ».

4. De développer des **solutions de crèches** ou **d'aides à domicile** (afin de garder et éduquer les enfants) pour répondre aux demandes des femmes qui retardent l'âge de la première naissance pour ne pas nuire à leur employabilité en début de carrière professionnelle.

[2] Selon l'INSEE, en 2021, on observe néanmoins une très légère reprise du nombre des naissances et une faible remontée de l'espérance de vie. La reprise de la natalité en 2021 a compensé la mortalité liée au COVID.

2) Relancerla dynamique de santé

La récente crise sanitaire a mis en lumière les atouts et lacunes du système de santé nationale. Il n'est pas normal que, pendant deux ans, toute la vie économique et sociale ait dépendu d'un segment de la société sous-dimensionné : l'hôpital, et d'un système de santé bureaucratisé et centralisé. L'hôpital public, coupé de la médecine de ville et du secteur des cliniques privées, est aujourd'hui faible et totalement à réorganiser.

Conçu comme un système qui devait réduire ses coûts, optimiser sans cesse sa masse salariale et améliorer frénétiquement sa productivité, il n'a plus été suffisamment pensé comme un véritable écosystème innovant au service de la société et de nos concitoyens. Un plan « santé » sur 10 ans est indispensable pour remettre à flot l'ensemble du dispositif de notre santé publique.

Nous proposons :

1. De renforcer **la coopération** entre le secteur public, le secteur privé et la médecine de ville.

2. De mieux reconnaitre **les personnels de santé**. La question de la gestion des emplois et des carrières, des rémunérations et de l'attractivité de ces métiers est devenue primordiale. Supprimer le principe du numérus clausus est nécessaire.

3. D'assurer un **double rééquilibrage de la santé** en privilégiant le développement d'une médecine plus prédictive, plus préventive au détriment d'une médecine encore trop curative. De nombreuses maladies notamment chroniques trouvent leur origine dans des problématiques sociales et éducatives, notamment en incitant les personnes à pratiquer une activité sportive régulière qui donnerait droit à un bonus dans le cadre de l'assurance santé.

4. De favoriser **la pertinence et la performance des équipements**, plateaux techniques et infrastructures par une approche économique davantage liée à l'usage (location, pay per use, …) qu'à l'investissement et amortissement de technologies à forte obsolescence.

5. De repenser le financement de **l'ensemble du système de santé** en tenant compte du coût exorbitant et disproportionné pour l'économie des carences de ce système lors des crises sanitaire et d'une manière générale du poids excessif du coût de l'aide médicale d'état (AME) et de la couverture maladie universelle (CMU).

6. De revisiter **l'approche trop budgétaire et comptable** notamment au niveau des hôpitaux, qui contribue à privilégier la quantité à la qualité (cf. T2A). Il faut désormais un système qui rembourse sur des indicateurs de qualité et de performance et non sur

le nombre d'actes réalisés. Il faut à cet égard revoir la gouvernance de l'hopital en rééquilibrant le pouvoir entre les personnels administratifs et médicaux, en faveur de ces derniers

7. De réexaminer la **fonction** et les **missions** des agences nationales de santé.

Face à la saturation des urgences et au manque patent de médecins spécialistes, il faut étendre les responsabilités dans le corps médical et améliorer la coordination entre la médecine ambulatoire et hospitalière.

Nous proposons :

1. De faire en sorte que les **personnels infirmiers** puissent assurer **tous les actes de santé** concernant les pathologies bénignes, en coordination étroite avec le médecin traitant.

2. De renforcer le **rôle des pharmaciens** : ils doivent continuer à vacciner et assurer la veille et la remontée des effets secondaires nocifs de produits de santé, et naturellement et au premier chef, à contribuer à une médecine préventive.

3. De développer le **rôle des médecins généralistes** comme pivot du système de santé et de lutter en conséquence contre les déserts médicaux.

4. De faire en sorte que les médecins se consacrent à la **prévention** et aux **soins,** et soient en lien étroit avec un réseau performant dédié aux pathologies les plus complexes.

5. De développer dans les **zones rurales une médecine mobile itinérante** afin de prendre en charge les personnes isolées vulnérables à mobilité réduite.

Par ailleurs, la transformation digitale en Santé modifie les interactions, et parfois les rapports de force, entre hôpital public et hôpital privé, entre hôpital et médecine de ville, entre autorités de Santé payeurs et industriels, Cela aura pour conséquence de transformer la relation entre le système de Santé et le public, qui sera tout à la fois citoyen, consommateur, aidant et bien sûr patient.

Mais cette transformation digitale certes inéluctable ne sera un véritable moteur de l'avènement d'un système de Santé de nouvelle génération, affranchi des fonctionnements « en silo » et, fonctionnant avec un modèle économique plus pérenne, que s'il demeure capable de proposer aux malades des services de prévention, de soins et de suivi dans un parcours de santé humain.

La donnée numérique de santé est porteuse de progrès scientifiques et cliniques grâce à l'Intelligence Artificielle et le Machine Learning. Ces dernières technologies donnent accès à des gisements formidables de recherche, d'innovation ; de nouvelles capacités de diagnostic et de traitement mais aussi d'optimisation des coûts dans tous les secteurs. Elle nécessite également le développement de nouveaux métiers dans le secteur du soin où nous aurons besoin par exemple de personnels formés à la télémédecine, dans le secteur de la cyber sécurité où il faudra se doter des bonnes compétences pour se protéger contre les risques d'attaque ou encore dans le secteur assurantiel où il faudra évaluer et couvrir de nouveaux risques.

Nous proposons :

1. D'élaborer **un référentiel** des nouveaux métiers en Santé numérique.

2. De réfléchir à un **modèle économique** pour permettre aux acteurs de Santé de valoriser les données de Santé qu'ils génèrent.

3. De revisiter **les règles régissant la donnée de santé** et son utilisation afin de permettre en Europe le développement d'algorithmes adaptés et de solutions d'intelligence artificielle en lien avec notre continent et nos pathologies.

4. De définir les **nouveaux risques** par la transformation digitale des organisations de Santé.

5. De défnir de **nouveaux axes de prévention** des risques émergents notamment ceux liés au changement climatique, à la perte de la biodiversité et à l'urbanisation. A cet égard une coopération plus étroite, actuellement lacunaire, entre les ministères de la santé et de l'écologie, s' impose.

6. De faire de **l'hébergement des données de santé** et de la cybersécurité une priorité

7. De mentionner à **chaque patients** la réalité des **coûts** pris en charge par le système de Sante le concernant afin de **faire prendre conscience** aux soignés du coût des soins pour la collectivité.

3) Refonder l'éducation nationale

Dans le domaine de l'éducation, tous les classements internationaux attestent d'un affaiblissement au long cours des performances éducatives françaises. S'ajoute à cela un manque de civisme et de compréhension collective des enjeux contemporains. Il faut des mesures éducatives fortes pour relever et éveiller la conscience de nos concitoyens. Le constat n'est pas positif, et là encore, un plan conséquent de moyens de long terme s'avère indispensable pour réformer et construire une éducation nationale digne de ce nom, en concertation avec les professeurs et les enseignants dédiés. Ces insuffisances se retrouvent à quatre niveaux que sont la gouvernance, la pédagogie, la formation et la reconnaissance des formateurs.

Il est essentiel de réformer en profondeur l'éducation. Ce qui va au-delà du simple enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul, ce qui est déjà un défi, ainsi que d'autres disciplines essentielles. L'enjeu est aussi éducatif : le civisme, les relations humaines, la compréhension de la société notamment sur les questions écologiques et numériques, et avant tout la connaissance de soi et la culture (musique, arts, gymnastique et sport, théâtre, etc). Autant d'ambitions qui méritent des efforts dans la durée et une organisation profondément rénovée.

Par ailleurs et plus fondamentalement, il va falloir former les jeunes à des métiers qui émergent voire qui n'existent pas encore mais aussi former en permanence tous les adultes à des compétences nouvelles.

Nous proposons :

1. De refaire du baccalauréat un **examen sélectif** pour l'accès aux études supérieures.

2. De redonner toute sa place au **Brevet des collèges** en fin de 3ème afin de mieux orienter les élèves

3. De décentraliser et de faire **davantage confiance aux territoires**, aux équipes pédagogiques et administratives en action sur le terrain, au niveau même des établissements scolaires. L'éducation nationale n'a pas encore totalement surmonté la gestion quantitative du nombre d'élèves à la suite des décisions par ailleurs positives des années 60. Équipements et transports scolaires sont la base même de ces questions pédagogiques d'accueil des élèves. Au-delà de cette question de la rentabilisation des investissements lourds et décentralisés pour leur gestion, selon le cas, au niveau des communes, des départements ou des régions, celle de la gouvernance est cruciale.

4. D'accorder une plus **grande autonomie** aux établissements scolaires sur la base d'objectifs clairs. Il convient de placer la pédagogie et les résultats en termes de performance scolaire des élèves au centre de cette question de l'autonomie des établissements. Certes la gestion budgétaire et des personnels est importante et exige une plus grande autonomie de décision au profit des chefs d'établissement dans les choix d'investissements et d'enseignants mais l'essentiel réside dans la capacité pour

les équipes pédagogiques à mobiliser des moyens d'innovation pédagogique et à coopérer avec les parents d'élèves et les territoires pour parvenir à dynamiser la communauté scolaire au profit des élèves et de leur épanouissement intellectuel et personnel.

5. De revisiter la question de la **généralisation** du collège unique en faveur d'une conception plus ambitieuse de lycées polyvalents.

6. De reinstaurer les formes nécessaires de **respect et d'autorité**, entre lycéens, collégiens…et le professeur et le recepteur qui, pour avoir les mêmes droits, n'ont pas le même statut.

7. D'accorder une plus **grande autonomie** aux établissements scolaires sur la base d'objectifs clairs. Ces derniers doivent placer la pédagogie et les résultats en termes de performance scolaire des élèves au centre de la question de l'autonomie des établissements. La gestion budgétaire et des personnels est importante et exige une plus grande autonomie de décision au profit des chefs d'établissement, mais l'essentiel réside dans la dynamisation de la communauté scolaire au profit de l'épanouissement intellectuel et personnel des élèves - autant que de leur employabilité.

8. De conditionner l'évolution des **subventions accordées** aux établissements d'enseignement supérieur à l'insertion professionnelle de leurs diplômés dans les secteurs d'activité et les métiers auxquels leur formation les a préparés.

9. De créer un conseil de **stratégie éducative** réunissant, autour du Ministre, les représentants des 18 régions académiques. Il aura pour tâche de définir une stratégie, de la soumettre à l'avis du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) puis de la mettre en œuvre sous l'autorité du ministre dans chacune des académies en déléguant le plus possible aux établissements scolaires. Ces derniers devront bénéficier de transferts de personnels pour administrer au mieux au plus près du terrain et accompagner les éducateurs dans leurs initiatives de rénovation et d'animation de l'action pédagogique.

10. De refondre la **gouvernance** en renforçant le lien entre les communautés scolaires et les partenaires extérieurs et en renforçant plus structurellement l'adéquation entre besoins de l'économie et filières scolaires. Il va falloir former les jeunes à des métiers qui émergent, voire qui n'existent pas encore, mais aussi former en permanence tous les adultes à des compétences nouvelles. L'orientation doit, à ce titre, être modernisée.

11. De revaloriser les **rémunérations** des enseignants en contrepartie de leurs efforts en matière de capacités d'innovation pédagogiques et d'enseignements qu'ils déploieront.

12. D'intégrer **l'apprentissage** plus au cœur du processus d'enseignement

13. De revisiter l'éducation et en faire via la **formation continue** un parcours de connaissance en durée. Apprendre tout au long de sa vie, c'est concevoir l'apprentissage comme un processus en constante évolution, à l'image de nos sociétés. La formation continue digitale permet de dessiner une nouvelle formation, plus individualisée, moins uniforme, moins statique et moins *descendante* ; une formation diluée , intégrée, qui saura aussi utiliser les compétences de chacun et répondre aux besoins de sens et d'épanouissement individuel. Former en continu, c'est assurer la synchronicité du savoir et de la connaissance pour être prêt aux métiers de

demain dans une société en pleine mutation et en proie au (r)évolutions sociales, sociétales et humaines.

14. De développer le **sentiment d'appartenance** à la société française. A cet effet, la phase 2 du Service National Universel (SNU), qui n'est actuellement ni soutenue ni pilotée, sera relancée et étendue au-delà des forces armées, plus particulièrement vers les Collectivités territoriales. Des activités sociétales et orientées vers l'utilité sociale devront également être encouragées.

15. De refonder **notre politique d'accueil** des étudiants étrangers non communautaires selon une meilleure sélection par nos ambassades en liaison avec les établissements français concernés et des disciplines à privilégier.

16. De lancer une **campagne de sensibilisation** à destination des élèves, des personnels scolaires et des familles, afin de lutter efficacement contre le harcèlement dans les établissements scolaires. De nommer un référent, en charge de la prévention du harcèlement et de la lutte contre les discriminations, notamment liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre dans chaque établissement

4) Adapter et promouvoir une Défense crédible

Le monde dangereux des prochaines années se nourrit de ruptures géopolitiques avec le retour des politiques de puissance et le rejet des organisations internationales de sécurité, de ruptures stratégiques avec l'émergence des confrontations dans les espaces dits « communs » mais non régulés de l'humanité (océans, cyberespace, espace exo atmosphérique), de ruptures sociétales (la démocratie et l'état de droit ne sont pas universels) et de ruptures technologiques au rythme du renouvellement de plus en plus rapide.

Pour nos armées se sont autant de besoins matériels et humains nouveaux

Dans ce contexte incertain, et alors qu'une grande partie des moyens des armées s'inscrivent dans le temps long, le redressement capacitaire de la LPM en cours a permis d'inverser le long déclin des budgets de la défense depuis les illusoires « dividendes de la paix » nés de la fin de la guerre froide. En premier lieu, il convient de confirmer ces efforts en respectant les besoins exprimés par la LPM qui court jusqu'en 2025.

Force est de constater que les opérations extérieures dans les trois milieux (terre, mer, air) ont toujours un niveau très élevé et que l'engagement sur le territoire national obère profondément les capacités en termes de ressources humaines particulièrement pour l'armée de Terre.

Enfin, en dépit de cet environnement préoccupant et de ces enjeux vitaux, l'esprit de défense et donc les moyens que l'on doit lui accorder sont menacés par une idéologie pacifiste qui se met en avant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour dénigrer les investissements de défense. L'industrie de défense, industrie d'avenir aux emplois de haut de gamme non délocalisables et en pointe dans les domaines de la recherche scientifique est ainsi fragilisée, au risque de nous mettre sans espoir de retour à la merci politique et technique de fournisseurs étrangers.

Tous ces efforts auront valeur d'entrainement pour une Europe sans doute au périmètre réduit mais aux valeurs communes

Nous proposons :

1. D'augmenter le **budget de la Défense dans la durée**, dans le cadre d'une nouvelle loi de programmation militaire, en le portant dès 2025 à 2% du PIB.

2. D'augmenter et d'orienter le **budget R&T/R&D de la Défense** pour profiter des budgets FED (lesquels sont des compléments de financement). La stratégie de choix dimensionnant doit être rapidement confirmée par accord commun DGA-industriels pour maintenir nos domaines d'excellence.

3. De soutenir **la préparation des armées** sur leurs **missions de défense** les plus exigeantes en investissant de manière équilibrée pour le développement de capacités adaptées et pour l'entrainement des forces. Alors que les Chefs d'Etats-Majors d'Armées identifient une montée en puissance des capacités militaires, de la volonté d'usage de la force, et de la mise en œuvre de stratégies hybrides de nos opposants actuels et potentiels, il nous faut permettre aux Armées de mener le combat dans les domaines classiques (Terre, Mer, Air) mais également dans les domaines émergents (Espace, Cyberespace, guerre de l'information...)

4. De renoncer à **solliciter les militaires d'active** pour un ensemble de situations qui ne sont pas du ressort de la Défense du pays (e.g gestion du SNU). Le temps ainsi dégagé sera consacré à l'entrainement au combat de haute intensité et hybride.

5. De changer notre façon de **penser la guerre**, ou la révolution culturelle du combat multiforme. Face à l'extension du numérique, notre façon de penser le combat a évolué. Toujours plus globaux et infiltrant des champs toujours plus larges, les conflits prennent de nouvelles formes dans le cyberespace, diffus par nature. Le combat a dorénavant aussi lieu dans un espace où les attaques sont dissimulées, menées à distance par des individus anonymes. Le droit des conflits, qui ne reconnaît que les affrontements entre Etats et groupes armés doit évoluer afin de reconnaître comme combattants des acteurs, souvent non-étatiques, agissant dans d'autres pays. Le front a lui aussi évolué. Ce n'est plus seulement une question d'informatique pure : révisons notre vision des réseaux sociaux, où les fakes news sont devenues un nouveau type de munition. L'arme « propagande/manipulation » est passée à l'échelle numérique. Il s'agit d'un défi majeur pour les démocraties, qui doivent faire face à des idéologies et des théories complotistes extémistes, tout en respectant les libertés fondamentales de leurs citoyens.

6. De généraliser des « **war games** » associant différents services et entreprises publics et privés (ANSSI, ComCyberGend, SGDSN, militaires, industriels de la défense, services de santé, etc). Ces exercices de simulation de gestion de crise permettraient d'anticiper les crises auxquelles nous pourrions être confrontés, au premier rang desquelles figure l'attaque cyber.

7. De déployer au plus vite une **forme d'autonomie stratégique** qui reposerait sur deux éléments : la **constitution**, puis le développement d'un **écosystème et d'un cloud européen de confiance**. Aujourd'hui, trois faits caractérisent nos sociétés : l'influence des GAFAM à la recherche de gains faciles croît ; l'ingérence de puissances étrangères est manifeste ; et la dépendance des États européens à des acteurs extraterritoriaux pousse les politiques à se saisir du sujet.

8. De construire et de mener **une vraie campagne de sensibilisation** sur le rôle indispensable et la contribution de l'industrie de défense à la préservation de la souveraineté. Il ne saurait y avoir un Etat souverain sans la capacité de pouvoir disposer librement des outils contribuant à sa souveraineté.

9. De renforcer **le maillage territorial des Armées** par une redynamisation de la réserve. L'action stabilisatrice et protectrice des Armées peut s'exprimer sur l'ensemble du territoire de façon à protéger les populations et renforcer la cohésion nationale. Les réserves, gérées par le délégué militaire départemental, selon le niveau d'entrainement et la disponibilité, seraient impliquées dans des actions du rayonnement, développement de l'esprit de défense, les secours aux populations en cas de crise, de catastrophe, jusqu'à la défense du territoire face à des menaces militaires ou de trafic international. L'action des réservistes serait visible du public comme des collectivités territoriales et des pouvoirs publics. Ceci consoliderait l'esprit de défense, le sentiment d'appartenance à une même Nation et allégerait les charges pesant sur les militaires d'active. Ce serait aussi l'opportunité d'utiliser les compétences des jeunes officiers de réserve qui peinent à trouver un emploi de réserviste après une PMS, ce qui crée beaucoup de déçus et érode leur motivation.

Et enfin nous proposons symboliquement

1. De promouvoir **l'image d'une armée présente dans la société**, en réinstaurant la possibilité pour les militaires de se déplacer en tenue dans l'espace public.

5) *Répondre à la montée en puissance des menaces cyber*

Dès 2015, la France s'est dotée d'une stratégie nationale pour la sécurité du numérique. Destinée à accompagner la transition numérique de la société française, elle répond aux nouveaux enjeux nés des évolutions des usages numériques et des menaces qui y sont liées. Avec la croissance de ces technologies, la menace grandit comme en témoigne les nombreuses cyberattaques sur des bâtiments publics (villes, hôpitaux etc.).. La France doit être en capacité de faire face à ces nouveaux types de conflits !

Nous proposons :

1. D'impliquer les **jeunes** en intégrant la thématique de la cybersécurité au sein même des différents **cursus scolaires et universitaires**.

2. De mettre en place au collège **une formation obligatoire** (agréée par l'Education nationale) de quelques heures, sur les risques notables et les possibilités qu'offrent les écosystèmes cyber.

3. De créer des **cours optionnels** très spécifiques sur le cyber au lycée et dans les établissements d'enseignements techniques, dans les filières scientifiques et généralistes.

4. D'accroître **l'offre de formations** sur le cyber dans l'enseignement supérieur.

5. De définir, dans chaque entreprise un « **référent cyber** » (que l'on trouve déjà dans certaines grandes entreprises avec des **Directeurs des systèmes d'information** (DSI)) et d'accroitre la sensibilisation de l'ensemble des personnels aux risques cyber.

6. D'inciter à **l'innovation** avec l'aide au développement et à la montée en puissance de *licornes* sur notre territoire, dans le domaine de la cyber sécurité et le soutien aux startups (trop souvent rachetées par des géants américains).

7. D'accélérer **la formation et la montée en gamme** des compétences informatiques par les universités et les grandes écoles.

8. D'organiser une **stratégie de promotion RH** en matière de recrutement, afin de conserver sur le sol français ces compétences, souvent attirées par les salaires et les perspectives de carrière offerts notamment aux Etats-Unis.

9. De renforcer les **capacités d'actions informatiques** offensives.

10. D'impulser une **action européenne** volontariste pour favoriser l'émergence d'un droit européen qui régule l'espace numérique.

Face au danger croissant que représentent les cyber-attaques, nous devons offrir aux acteurs publics et privés des solutions de protection de confiance. Il est capital de garantir notre souveraineté technologique, car la chaine de valeur de nos activités stratégiques est mondiale et complexe. L'écosystème européen doit être renforcé dans ce secteur.

Nous proposons :

1. De coordonner **les efforts** entre l'Etat, les instances européennes et les entreprises privées.

2. D'établir la **confiance sur la chaine de valeur** : le renforcement des qualifications des produits et des services de sécurité initiés par l'ANSSI doit être étendu aux partenaires technologiques et métiers.

3. De rénover en profondeur les **formations professionnelles**, leur format pédagogique et leur périmètre.

4. D'accélérer **l'entreprenariat,** les **projets d'innovation** doivent être consolidés dans un marché local porteur.

5. De prendre un **leadership éthique et cyber** sur les technologies de rupture en accompagnant les ingénieurs qui travaillent dans le domaine de l'intelligence artificielle et l'informatique quantique.

La France accuse un retard de savoir-faire et d'éducation pour « évangéliser » et prévenir les risques de menaces cyber.

Nous proposons :

1. De mettre en place une **mutualisation et une harmonisation opérationnelle de la cybersécurité sur l'ensemble du territoire**, aux niveaux des collectivités territoriales. Par exemple, avec des partenariats public-privé (ex : régie de transport, distribution d'eau, santé…) ou d'un secteur stratégique un maillage local.

2. De créer un **service de veille de la cyber** menace et de réaction aux attaques cyber (priorité absolue) pour garantir une réponse efficace et coordonnée avec l'ANSSI sur le territoire.

3. D'assurer la mise à disposition de **pôles d'expertises cyber sécurité** pour encadrer les choix techniques.

CONCLUSION

La prochaine élection présidentielle sera marquée par un risque sérieux de dégradation des positions de la France dans le monde et au sein de l'Union Européenne. Malgré de vrais atouts, il ne sera pas facile de mener de front les transitions énergétique et écologique (l'enjeu de la biodiversité et du changement climatique), celle de la révolution numérique (avec le risque du « transhumanisme »), sans omettre les enjeux économiques, de sécurité intérieure et de défense.

Il conviendra que soit clarifiée la position de la France, entre autres, à l'égard des Afriques. Trop souvent est véhiculée l'idée d'une cohérence qui n'est pas véritablement perçue par l'ensemble des Etats Africains. Plus globalement, est posée la question de la vision du projet qui anime la France. La France reste dans sa réalité changeante et bien souvent illisible.

Les enjeux stratégiques européens sont primordiaux, il nous faut faire collectivement un réel effort de clarification de nos enjeux communs.

<u>Il convient enfin d'élever la ligne d'horizon :</u>

1. En reprenant le fil de l'Histoire interrompu en 1969 avec le référendum perdu par le général de Gaulle sur la décentralisation, avec la participation des salariés, notamment les recommandations du rapport Sudreau de 1976.

2. En entraînant le monde – et d'abord nous-mêmes – dans la lutte contre le réchauffement climatique, et contre la perte de notre biodiversité par des mesures fortes et déterminées. C'est un enjeu de survie collective de l'humanité.

3. En approfondissant la construction européenne pour compléter l'euro par une *Union de transferts*, une *Union de financement de l'investissement et de l'innovation,* et une mutualisation progressive des dettes publiques.

4. En visant à conforter une société qui défend les libertés et droits fondamentaux et l'Etat de droit, dans le cadre d'une démocratie apaisée et armée contre toute forme de totalitarisme, en provenance d'Etats autoritaires, d'un système techno-économique devenu fou et d'un consumérisme galopant et sans contrôle.

ANNEXES

Contributeurs

Stéphane ALBERNHE, Président - Archery Strategy Consulting
Tanguy ALEFSEN DE BOISREDON, Corporate Strategy Analyst – Saint-Gobain
Nicolas ARPAGIAN, Directeur Cybersécurité et Stratégie – Trend Micro
Patrick BALLARIN, Président – MEDIALISTICS
Jean-Claude BARBOUL, Directeur de la stratégie du paritarisme - Allianz
Celia BEHLOUL, Chargée de mission planification et gestion de crises – SHFDS des Ministères économiques et financiers
Ghaleb BENCHEIKH, Président – Fondation de l'Islam de France/ Conférence mondiale des religions pour la paix
William BENICHOU, Conseiller diplomatique - CEPS
Yann BOISSIERE, Rabbin – Mouvement Juif Liberal de France
Stéphane BOLLON, CEO – ENERGISME – LOAMICS
Thierry BOSC, Directeur des fonds de dotation – Clinatec
Philippe BOURGUIGNON, Président – Le SHACK
Thierry CAMBOURNAC, Maire, Président du Conseil d'administration - ICT
Jean CANNESANT, Etudiant – Sciences Po Aix
Amiral Alain COLDEFY, Président – Société des Membres de la Légion d'Honneur
Sandra COULIBALY, Sous-directrice - OIF
Patrice CRISTOFINI, CEO - Cristhold
Sébastien CROZIER, Président – CFE CGC Orange
Amiral Arnaud DE COUSTILLIERE, Cyber & digital Senior advisor – Str@t-Algo
Franck DECLOQUEMENT, Chercheur associé – Institut d'études de géopolitique appliquée
Maxime DE JABRUN, Global Executive Vice President Cyber Risk & Security – Beijaflore
Laurent DE JERPHANION, Responsable Etudes européennes – Thales Land & Air Systems
Alexis DUMAS, Délégué général adjoint à la jeunesse – CEPS
Frédéric DUMAS, Président - DREF INTERNATIONAL
Général Vincent DESPORTES, Professeur – Sciences Po
Hervé DUFOIX, DRH - AFPA
Christophe DUQUEIROIX, Secrétaire général – InLi SudOuest
Lilian EUDIER, Chargé Affaires publiques et communication – GICAT
Geneviève FIORASO, Présidente – Institut de recherche technologique Saint-Exupéry
Nicolas FURGE, Président – Marlink SAS
Général David GALTIER, Vice-Président – Métropole Aix-Marseille
Gabrielle GAUTHEY, CEO High Representative by the EU institutions, SVP European affairs - TotalEnergies SE
Nathalie GASTONE, Conseillère du Délégué Général – CEPS
Antoine GINGUE, Etudiant – Sciences Po Lyon

Laurent GIOVACHINI, Président – Fédération Syntec
Etienne GIROS, Président – Conseil Européen des Affaires pour l'Afrique et la Mediterrannée
Maxime HALVICK, Membre de la Délégation à la Jeunesse – CEPS
Denise HAMDANI, Présidente - EPIC
Diane HENRY, Etudiante – HEC
Michel HERVE, Président Fondateur – Groupe Hervé
Didier HOUSSIN, Président – IFP Energies Nouvelles
Philippe KLAYMAN, Inspecteur général de l'administration
Dominique LAPPRAND, Ancien Secrétaire général – Centre de Prospective de la Gendarmerie Nationale
Jonathan LE DUEDAL, Analyste and Sales support – John Cockerill
LUCAUSSY Arnaud, Secrétaire general- TDF
Francis MASSE, Président – MDN Consultants
Maxime MAURY, Directeur honoraire – Banque de France
Tahar MELLITI, DG – Alliance industrie du futur
Alkeos MICHAIL, Directeur de la technologie AgenT-biotech/ co-fondateur de 4è Révolution
Thomas OLLIVIER, Responsable Développement et Partenariats – MAIF
Général (CR) Jeal-Paul PALOMEROS, CEMAA 2009-2012, Commandant de la transformation de l'OTAN (2012-2015)
Olivier PERALDI, Directeur du département Relations sociales – Association française des banques
Olivier PEDRON, Directeur Général Adjoint - SOGECLAIR
Olivier PETROS, Président Fondateur – Sargon
Hélène PICHON, Directrice des Relations avec les Institutions - CEPS
Bernard PLANCHAIS, Vice-Président – Trust Management Institute
Xavier PLOQUIN, Senior Associate & chief of staff - Meridiam
François QUENTIN, Président – CEPS
Tom RICCIARDI, Délégué à la jeunesse – CEPS
Guillaume SARKOZY, Président- GSNB Conseil SAS
Jean-Pierre SERRA, Vice-Président & Directeur grands comptes affaires – Airbus Spatial Defence
Luc-Thomas SOMME, enseignant-chercheur – ICT
Richard STOCK, Président - EUNET
Jean-François TALLEC, Conseiller Constitutionnel pour la politique maritime – CMA/CGM
Sébastien TAUPIAC, Directeur du développement – VERSO HEALTHCARE
Général Laurent TAVEL, Adjoint au Major Général, Gendarmerie Nationale
Luc THOMASSIN, Directeur du développement, des revendeurs et partenaires - SODEXO
Iamvi TOTSI, Membre du comité intelligence artificielle et droits humains – Conférence des OING du Conseil de l'Europe
Muriel TOUATY, Partner - Onepoint
Loïc TRIBOT LA SPIERE, Délégué Général – CEPS
Tram TRINH, Présidente Fondatrice – VITANLINK
Guy VALLANCIEN, Président – Convention on Health Analysis and Management

Francis VALLAT, Président d'Honneur – Cluster Maritime Français
Alain WAGNER, Vice-Président International & Space institutions – Airbus Defence and Space
Bertrand WALLON, Senior Banker **-** Direction Stratégie et Nouveaux Développements – Caisse d'Epargne Hauts de France
Général Marc WATIN AUGOUARD, Directeur du centre de recherche – Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale